

DATE DE L'ACTE	NATURE DE L'ACTE	OBJET	Présentée au conseil municipal du
15/07/2025	DECISION	Il a eu lieu de procéder à un virement de crédits budgétaires afin de financer les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication au carrefour de la rue des Platanes et de la rue des Peupliers. Ce virement, réalisé dans la limite des 7,5 % autorisés par la délibération budgétaire du 26 mars 2025, consiste à transférer 38 380 € du chapitre 21 (immobilisations corporelles) vers le chapitre 204 (subventions d'équipement versées), article 204182.	24/09/2025